

Chiffres-Clés 2021

203 SSTI pour le suivi de 15,6 millions de salariés en 2021

Le nombre de SSTI est estimé à 203 au 1^{er} janvier 2021, hors Services exclusivement dédiés au BTP. Le mouvement de concentration des Services s'est poursuivi en 2020, tandis que le nombre de salariés suivis a progressé de 0,4 %, pour atteindre 15,6 millions. En moyenne, les SSTI suivent 76 800 salariés pour 75 900 en 2020 et 73 300 en 2019.

Au 1^{er} janvier 2021, les SSTI accueillent 17 599 collaborateurs, en personnes physiques, représentant 16 086 ETP, dont 3 561 médecins et 2 344 infirmiers. Le nombre de médecins continue de diminuer (2 % par rapport à 2020) ; celui des infirmiers progresse de 4 %.

En 2021, les indicateurs d'activité ont été collectés comme chaque année pour le rapport Chiffres-Clés sur les données de 2020. Parallèlement, le reporting mensuel de l'activité s'est poursuivi, à la demande de la DGT, dans le contexte de la crise sanitaire.

Le rapport Chiffres-Clés intègre progressivement les indicateurs d'effectivité du service rendu, définis par Présanse dans sa proposition de l'offre socle en 2019.

Dans cette édition 2021, de nouveaux indicateurs permettent de couvrir l'ensemble des briques de l'offre et du service aux adhérents : l'adhésion, l'aide à l'évaluation des risques, le suivi individuel de l'état de santé des salariés, les actions de sensibilisation et de conseil, le maintien en emploi, la restitution des données de Santé aux adhérents et aux salariés.

Un SSTI sur trois dispose d'un portail adhérents permettant l'adhésion en ligne

En 2021, si 80 % des SSTI disposent d'un portail adhérents, seuls 41 % d'entre eux permettent l'adhésion en ligne.

Concernant les autres fonctionnalités, 37 % des portails adhérents permettent la prise de rendez-vous en ligne et 55 % un accès à un compte sécurisé pour les adhérents avec leurs documents personnalisés (FE, services fournis, baromètres...).

Près de 500 000 fiches d'entreprises de moins de 5 ans

Au 31/12/2020, 484 000 établissements bénéficiant d'une fiche d'entreprise de moins de 5 ans (réalisée

ou mise à jour entre 2016 et 2020) ont pu être recensés, soit 36 % des établissements suivis par les SSTI. 63 % de ces fiches d'entreprise concernent des établissements de moins de 10 salariés, 29 % des établissements de 10 à 49 salariés.

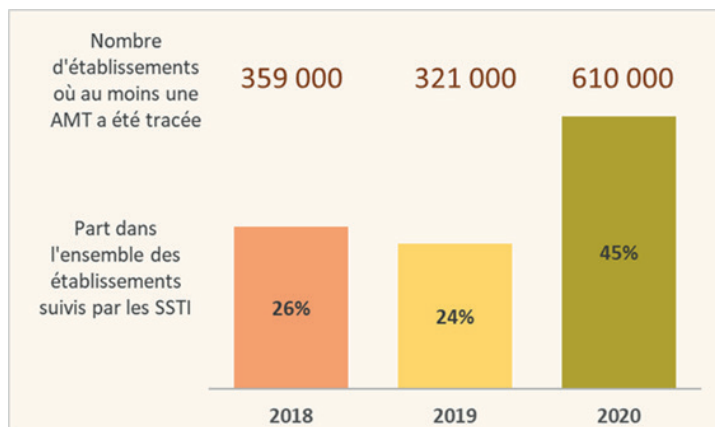
La proportion moyenne de salariés couverts par une fiche d'entreprise de moins de 5 ans est de 58 %.

Notons que la réalisation des fiches d'entreprise a marqué le pas en 2020, pour privilégier les actions d'information collective liée à la Covid-19.

610 000 établissements ayant bénéficié d'une action en milieu de travail en 2020

Toutes actions confondues, les Services ont réalisé 930 000 AMT en 2020 dans 610 000 établissements distincts. Le nombre d'adhérents ayant bénéficié d'une AMT en 2020 est nettement supérieur à celui des années précédentes en raison de la crise sanitaire, les SSTI ayant été mobilisés pour accompagner les entreprises dans la mise en place des mesures de déconfinement. Ces actions ne prennent pas en compte toutes les actions de conseil à distance liées au Covid qui ont été menées et qui ont concerné plus de deux tiers des entreprises adhérentes des SSTI (Enquête Harris Interactive – Juillet 2020).

Etablissements ayant bénéficié d'une AMT de 2018 à 2020

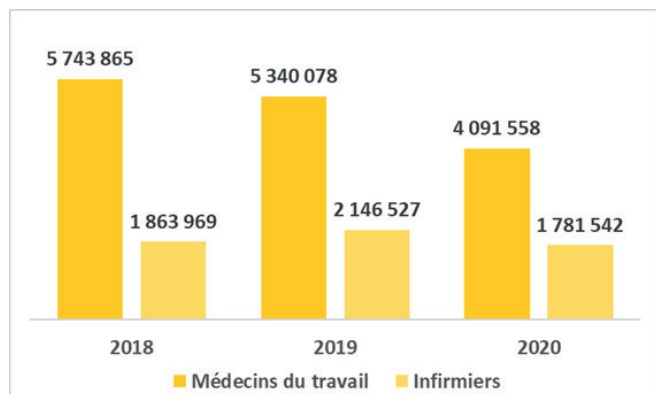


5,9 millions de visites en 2020

En 2020, les médecins du travail et les infirmiers en Santé au travail ont réalisé 5,9 millions de visites, soit - 22 % par rapport à 2019. La baisse d'activité est essentiellement liée à la crise sanitaire, avec

notamment le report d'une partie des visites périodiques pour les salariés hors risque particulier. Cette diminution a cependant été concentrée sur le premier semestre de l'année 2020. Les enquêtes mensuelles d'activité montrent en effet un retour au rythme d'activité normal dès l'été 2020.

Evolution du nombre de visites entre 2018 et 2020



Sur l'ensemble de l'année 2020, 10 % des visites ont été réalisées à distance. Les téléconsultations ont augmenté considérablement pendant les confinements successifs. Pour les visites d'embauche, par exemple, elles ont représenté près de la moitié des visites réalisées entre avril et juin, et 20 % en novembre et décembre (données de l'enquête mensuelle d'activité).

387 600 préconisations d'aménagement de poste en 2020

En 2021, près de la moitié des SSTI déclarent avoir mis en place une cellule de maintien en emploi, 40 000 personnes ayant été prises en charge par ces cellules.

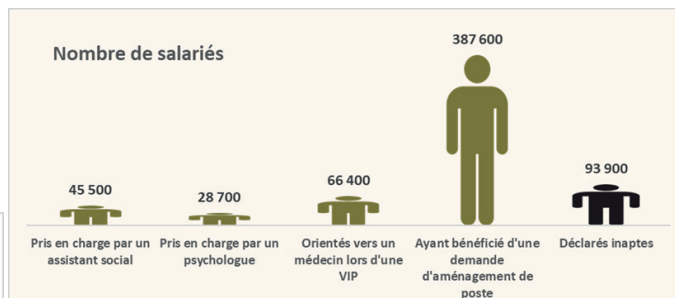
En 2020, le nombre de préconisations d'aménagements de poste à l'issue d'une visite est estimé à 387 600, soit 9 % de l'ensemble des visites réalisées par les médecins du travail.

0,3 % des salariés suivis ont bénéficié d'une prise en charge par un assistant social (45 500 personnes environ) et 0,2 % d'un rendez-vous avec un psychologue (28 700 personnes).

Les avis d'inaptitude ont représenté 2,5 % de l'ensemble des visites réalisées par les médecins du travail. Le nombre de personnes concernées par ces avis d'inaptitude peut être estimé autour de 93 900 en 2020, soit 0,6 % du nombre de salariés suivis.

Parallèlement, on peut évaluer autour de 66 400 le nombre d'orientations vers un médecin du travail, lors d'une visite d'information et de prévention réalisée par un infirmier, soit 4 % de ces visites d'information et de prévention.

Nombre de salariés concernés par le maintien dans l'emploi pris en charge par les SSTI en 2020



Selon les travaux à venir sur l'offre de services des SPSTI et les indicateurs liés, il sera intéressant d'affiner ces données pour isoler les salariés souffrant d'une affection de longue durée, ou pour évaluer le nombre de salariés maintenus dans l'emploi suite à une visite de préreprise. A cette fin, il importe dès à présent de construire les méthodes de suivi des actions mises en place.

Comme chaque année, le rapport Chiffres-Clés présente également un état des lieux de la gouvernance et des éléments sur le cadre de l'activité et sur les partenariats des SSTI avec les organismes institutionnels.

Le rapport complet sera prochainement disponible pour les adhérents sur la plateforme Qualios et sera complété par les indicateurs régionaux. ■

Ressources :

Plateforme <https://presanse.qualios.com>

- ▶ Rapports nationaux des 3 dernières années
- ▶ Synthèses régionales de la région de chaque SSTI
- ▶ Formulaires de saisie
- ▶ Guides de saisie
- ▶ Garantie de confidentialité et de conformité RGPD



Contact :

Pour toute information, les SSTI peuvent contacter Ghislaine Bourdel : g.bourdel@presanse.fr